

Le 23 Avril 2020

CSEC(ex CCE) AIR FRANCE AVRIL 2020

Déclaration Sud Aérien :

« Le transport aérien mondial traverse une nouvelle crise très grave. À l'image du système de mondialisation ultralibéral, incapable de répondre de façon correcte à cette crise sanitaire et ce nouveau virus. Une nouvelle fois, est démontré la nécessité de redéfinir notre service de transport aérien comme public et maîtrisé par les citoyens.

L'aérien permet par exemple de se ravitailler en produits vitaux, d'assurer une fonction vitale de relations entre les pays. La destruction de l'activité cargo à Air France sous prétexte de "manque de rentabilité" nous laisse cruellement affaibli par exemple en ce moment.

L'externalisation de la fabrication des masques et respirateurs est à l'image de cette politique du flux tendu, et de maximisation des profits qui rompra à chaque perturbation.

Le renfort de l'état dans Air France, sa caution financière, doivent être l'occasion d'une reprise de contrôle public et social de notre activité. Il n'est plus possible de chercher des taux de croissance à deux chiffres non soutenables pour enrichir une classe social déjà ultra-privilegiée.

Or ce n'est pas le schéma pris par l'équipe de Benjamin Smith et le ministère de l'économie. Bruno Le Maire dit qu'Air France est un « fleuron industriel », tout en suggérant que si nationalisation il y a, elle ne sera que provisoire, et que ce fleuron sera de nouveau abandonné aux marchés financiers. Benjamin Smith est lui aussi opposé à une renationalisation de notre compagnie. **Le gouvernement s'apprête en fait à nationaliser les pertes tout en s'engageant le moment venu à reprivatiser les profits, si un jour ils reviennent. Tout cela n'a évidemment ni queue ni tête ! La recherche d'un profit maximal exténue la société et n'est que source de futurs désastres. Elle doit être stoppée. Il est temps de repenser le modèle sociétal et changer de paradigme.**

Les travaux sous-traités de notre compagnie doivent être tous réintégrés. L'entretien de Transavia, propriété d'Air France, doit être assuré par des agents Air France.»

Nos dirigeants n'envisagent qu'une seule solution : la Banque Centrale Européenne (argent des citoyens européens) va donc prêter de l'argent aux banques privées (à taux 0%), qui elles-mêmes pourront alors prêter aux entreprises (mais avec intérêt). **Les banques pourront s'enrichir sur le dos des contribuables, et le système capitaliste subtilisera la richesse des travailleurs !** Cela s'appelle socialiser les pertes tout en privatisant les futurs bénéfices. Les salariés, eux, seront esclaves du remboursement des dettes et des intérêts. **Or ce système mortifère a déjà conduit à de multiples crises, à de l'austérité et à une paupérisation générale. Une autre alternative est possible : renationalisation massive des entreprises.** Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et services qui doivent être placés à l'abri des lois du marché... Et la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre état-providence ne sont pas des « coûts » ou des « charges » mais des biens précieux.

Pour Mai, le programme de vol AF sera minime, -96% SKO court/moyen-courrier et -94% de SKO sur le long-courrier. (SKO= siège kilomètre offert). La direction estime que la reprise sera très lente.

Pour le paiement du chômage partiel, la direction confirme que le « salaire de référence » (qui sert de base de calcul au versement des 84% du salaire net) sera figé à l'entrée de la période de chômage partiel soit Mars 2020, et le restera tout au long de la crise. Ce sont donc les 12 derniers mois d'activité de chaque salarié (avant Mars 2020) qui serviront au calcul individuel du paiement du chômage.



* Cargo : Depuis des années, ce secteur a été taillé en pièce par les différentes directions qui s'y sont succédé et qui l'avaient jugé « pas assez rentable ». Le fret d'Air France est aujourd'hui réduit à seulement 2 B777 Cargo, et les effectifs restreints à peau de chagrin. Résultat : notre ancien « fleuron industriel » est aujourd'hui incapable d'effectuer un pont aérien suffisant pour faire venir des équipements médicaux en France. Encore une vision de profits et de rentabilité à court-terme.

* Court-courrier ORLY : 100% à l'arrêt, ce secteur a déjà été la cible de multiples attaques par le passé : multiples PDV, sous-effectifs, fermetures d'escale,... L'équipe Smith prend prétexte de la crise sanitaire pour attaquer, une fois de plus, cette activité. Il suffit d'écouter Benjamin Smith lors de son audition devant les sénateurs : « on va réduire notre activité sur le réseau ou on a un déficit absolument énorme...on va faire une transformation avec HOP !... », pour comprendre que la direction veut imposer la démolition future du court-courrier et du point à point. Transavia est, elle, présentée comme l'exemple à suivre : un modèle low-cost avec des salaires au rabais et moins d'acquis sociaux.

- **Un PDV serait à « l'étude » pour faire baisser les effectifs de la compagnie.**
- **La direction étudie la possibilité de prise de température frontale (sur base du volontariat) ainsi que l'obligation de s'auto-déclarer auprès de son employeur en cas d'atteinte par le Covid-19.**
- **AF durcit la durée et le taux global de chômage partiel = -70% pendant 9 mois.**

Vote de la session du CSEC :

POUR	CONTRE	Abstention
FO, CFDT, UNSA, SNGAF, SNPL	-	Sud Aérien, CGT, CGC

Sud Aérien a demandé un simulateur accessible pour chaque salarié, afin qu'on puisse avoir une estimation des futures baisses de rémunération dues au chômage partiel. Nous demandons aussi le versement d'une prime de risque de 2 000€ pour les salariés sur le terrain, ainsi que le maintien des plus bas salaires.

Interventions Sud Aérien sur : <http://www.sud-aerien.org/spip.php?article2638>

SUD Aérien – 12 Rue des Frères Lumières – 77290 Mitry-Mory

Portable : 06.37.91.20.51

Tél : 01.41.75.20.85

sudaf@wanadoo.fr

www.sud-aerien.org

Sud Aerien

@SudAerien